

Bretagne, Morbihan, Erdeven, Kerjosselin

Mise en évidence d'une partie du cairn d'un monument mégolithique du Néolithique moyen

sous la direction de

Sandra Sicard



Inrap Grand Ouest

Octobre 2018

Bretagne, Morbihan, Erdeven, Kerjosselin

Mise en évidence d'une partie du cairn d'un monument mégolithique du Néolithique moyen.

sous la direction de

Sandra Sicard

par

Sandra Sicard

avec la collaboration de

Hervé Morzadec
Patrick Pihuit

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

Octobre 2018

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thesaurus
8	Intervenants
9	Notice scientifique
9	Etat du site
10	Arrêté de prescription
15	Arrêté de désignation
16	Projet d'intervention
18	Localisation de l'opération
19	Plan cadastral

Résultats

23	1. Le cadre de l'opération
23	1.1 Circonstance de l'opération
23	1.2 Cadre géographique et topographique général
24	1.3 Contexte géologique
26	1.4 Contexte archéologique
26	1.5 Stratégie et méthodes mises en œuvre
31	2. Résultats de l'intervention
31	2.1 Description générale
31	2.2 Description par tranchée
31	2.2.1 La tranchée 1
31	2.2.1.1 Les données stratigraphiques et sédimentaires
32	2.2.1.2 Le cairn
34	2.2.1.3 Le mobilier archéologique
36	2.2.1.4 Conclusion
38	2.2.2 La tranchée 8
41	3. Conclusion
42	Bibliographie
43	Table des illustrations

Inventaires

46	Inventaire du mobilier céramique
46	Inventaire du mobilier lithique taillé



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**



Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Morbihan

Commune
Erdeven

Adresse ou lieu-dit
Kerjosselin

Codes

code INSEE
56 054

Numéro de dossier Patriarche

Numéro de l'entité archéologique

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x (L93) : 1237177.1
y (L93) : 7179678.6
z (L93) : Entre 13.5m et 19m NGF

Références cadastrales

Commune
Erdeven

Année

Section(s) et parcelle(s)
ZB, , 79c p

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Propriétaire du terrain
EARL de Braren

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2018-139

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2018-216

Référence du projet Inrap
D 123 669

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement
EARL du Braren

Nature de l'aménagement
Construction d'un bâtiment
agricole

Opérateur d'archéologie
Inrap Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération
Sandra Sicard, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37, rue du Bignon
35 577 Cesson-Sévigné cedex
grand-ouest@inrap.fr
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50 coordination

Dates d'intervention sur le terrain

diagnostic
du 20/08/2018 au 24/08/2018

post-fouille
Octobre 2018

Emprise du diagnostic

Emprise prescrite
12 665 m²

Emprise diagnostiquée
1715 m²

Ratio
13.5 %

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique
- Néolithique**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer**
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale**
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
 - Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa*
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Four
- Fosse
- Fosse parcellaire
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- ...

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - Stèles

Etudes annexes

- Géologique
- Datation
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
-

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Christine Boujot, SRA	Ingénieur d'étude	Contrôle scientifique
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Sandra Sicard, Inrap	Responsable d'Opération	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kaiser, SRA	Ingénieur d'étude	Contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional GO	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Assistant AST	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Mise en place et suivi de l'opération
Frédéric Champagne, Inrap	Logisticien	Mise en place et suivi de l'opération
Isabelle Giron-Audeoud, Inrap	Ingénieur sécurité	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruault, Inrap	Gestionnaire de centre	Mise en place et suivi de l'opération

Intervenants technique

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Beaussire	Entreprise de terrassement	Pelle mécanique avec chauffeur

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Sandra Sicard, Inrap	Responsable d'opération	Réalisation de l'opération
Hervé Morzadec, Inrap	Travaux de terrain	Technicien
Pierrick Leblanc	Topographe	Relévés de terrain, photogrammétrie

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Sandra Sicard, Inrap	Responsable d'opération	Responsable scientifique
Pierrick Leblanc	Topographe	Plans, photogrammétrie
Patrick Pihuit	Dessinateur	Dessin du mobilier céramique

Notice scientifique

L'emprise du diagnostic prescrit au lieu-dit Kerjosselin à Erdeven sur une superficie de 12665 m² se trouve dans un environnement archéologique dense, à proximité de plusieurs monuments mégalithiques. Le décapage réalisé à l'emplacement du futur hangar agricole justifiant la prescription n'a pas conduit à la découverte de vestiges. En revanche, sur le haut de la parcelle, à proximité d'un regroupement de blocs mégalithiques recouverts de ronces et donc difficiles à observer, la base d'une partie d'un cairn a été mis au jour. Bien conservé, il a livré un mobilier céramique et lithique homogène attribuable au Néolithique moyen. Ce cairn est constitué de blocs de granite de petits modules, relativement calibrés. Sa présence, au pied des blocs mégalithiques pris dans le roncier permettent de confirmer que ces derniers appartiennent bien au dolmen de Kerjosselin répertorié à la carte archéologique sous le numéro 56 054 0008, en grande partie démantelé.

Etat du site

A l'issue de l'opération, les tranchées ont été rebouchées.

Arrêté de prescription

D123669

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE

26/04
17 2 1001 1002

INRAP GO

Arrêté n° 2018-139 du 26 avril 2018

ARRÊTÉ n° 2018-139 portant prescription de diagnostic archéologique

Le Préfet de la région de Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de permis de construire n° 056 054 18T 0010 déposé par l'EARL du Braren, Kerjosselin – 56410 Erdeven, représentée par M. Hervé BELZ, relatif au projet de construction d'un hangar agricole sur un terrain situé lieu-dit « Kerjosselin » à ERDEVEN (56), reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie le 5 avril 2018 ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, le projet de construction est localisé dans un secteur sensible, à proximité du dolmen de Kerjosselin signalé dans différents inventaires en 1898, 1904 puis dans l'inventaire de Z. Le Rouzic en 1965. Si la table de couverture de ce dolmen a été autrefois déplacée près des habitations, deux éléments de parois subsistent encore dans la parcelle ZB 79c, l'installation du hangar à matériel étant projetée dans cette parcelle. Par ailleurs, de nombreux éléments mégalithiques pouvant avoir appartenu à cet édifice gisent alentours et de nombreux objets mobiliers (meules, haches polies, outillage taillé, etc.) ont été découverts dans les terrains de Kerjosselin et des Septs-Saints.

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

ARRÊTE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
Département : Morbihan
Commune : ERDEVEN
Lieu-dit : Kerjosselin
Cadastre : section : ZB parcelles : 79c p.

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 12 665 m², est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'EARL du Braren, Kerjosselin - 56410 Erdeven, au Service Départemental d'Archéologie du Morbihan et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 26 avril 2018

Pour le Préfet de région,
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataires :
EARL du Braren
SDAM
INRAP

Copie :
Commune d'Erdeven
Préfecture du Morbihan



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

**Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2018-139
portant prescription de diagnostic archéologique**

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

région :	Bretagne		
département :	Morbihan		
commune :	ERDEVEN		
lieu-dit :	Kerjosselin		
cadastre : section :	ZB	parcelles :	79c p.
pétitionnaire:	EARL du Braren		

Emprise du diagnostic archéologique : 12 665 m²

Objectif :

Le secteur de Kerjosselin à Erdeven est localisé dans un environnement archéologique dense. En effet, plusieurs monuments mégalithiques sont présents à proximité comme le dolmen de Lann er Roh, les dolmens de Run er Liuzen - Run et Sinzen classés au titre des monuments historiques, sans oublier les monolithes éparpillés alentours dans les murets de clôture et ce, notamment, dans les parcelles où est projetée la construction du hangar à matériel.

Outre cet environnement archéologique, l'installation envisagée est située à proximité immédiate du dolmen de Kerjosselin autrefois signalé dans différents inventaires dont celui de Z. Le Rouzic en 1965. Si la table de couverture de ce dolmen a été autrefois déplacée plus au Nord près des habitations, deux éléments de parois subsistent encore dans la parcelle ZB 79c et de nombreux monolithes correspondant vraisemblablement aux vestiges d'un édifice initialement plus important, gisent à proximité. Par ailleurs, l'abondance du mobilier (meules, haches polies, outillage lithique) recueilli sur ces terrains et sur ceux des Sept-Saints, situés non loin, confirme l'extrême sensibilité du secteur.

Compte tenu de ces éléments, cette opération de diagnostic devra permettre de vérifier la présence ou non de vestiges à l'emplacement du projet et ses alentours immédiats afin de prescrire une fouille éventuelle ou modifier la consistance du projet pour en atténuer l'impact sur le site archéologique. Elle devra également permettre d'évaluer l'impact des travaux sur les vestiges, de rendre compte de leur nature, de leur étendue et de leur complexité, de leur chronologie ainsi que leur état de conservation.

Principes méthodologiques :

Le diagnostic archéologique sera à réaliser sur l'emprise du projet d'aménagement conformément au plan annexé, selon un mode opératoire adapté. Outre les tranchées de sondages réalisées au moyen d'une pelle mécanique équipée d'un godet lisse travaillant en mode rétro, de plus larges fenêtres pourront être ouvertes en tant que de besoin afin de favoriser l'identification, la lecture et la datation d'éventuels niveaux de sols ou traces d'activités plus ténues. Des décapages manuels pourront être réalisés au niveau des faits archéologiques mis au jour et des sondages également manuels pourront être effectués pour préciser la puissance et la complexité stratigraphique sur la base d'un échantillonnage raisonné. Un effort particulier devra être porté par l'ouverture d'un large décapage à l'emplacement prévu pour le hangar à matériel. Au total, au moins 10 % de l'emprise devront être sondés.

Le service régional de l'archéologie devra être informé du démarrage du chantier, ainsi que des découvertes significatives.

Les sondages, comme les fenêtres complémentaires, seront replacés sur un plan général. Ils devront faire l'objet de relevés comportant les altitudes des ouvertures et des fonds de fouilles, ainsi que des coupes stratigraphiques (avec cotes altimétriques) et des photographies.

Le site sera replacé dans son contexte topographique, archéologique, historique et géographique (cadastres et plans anciens notamment).

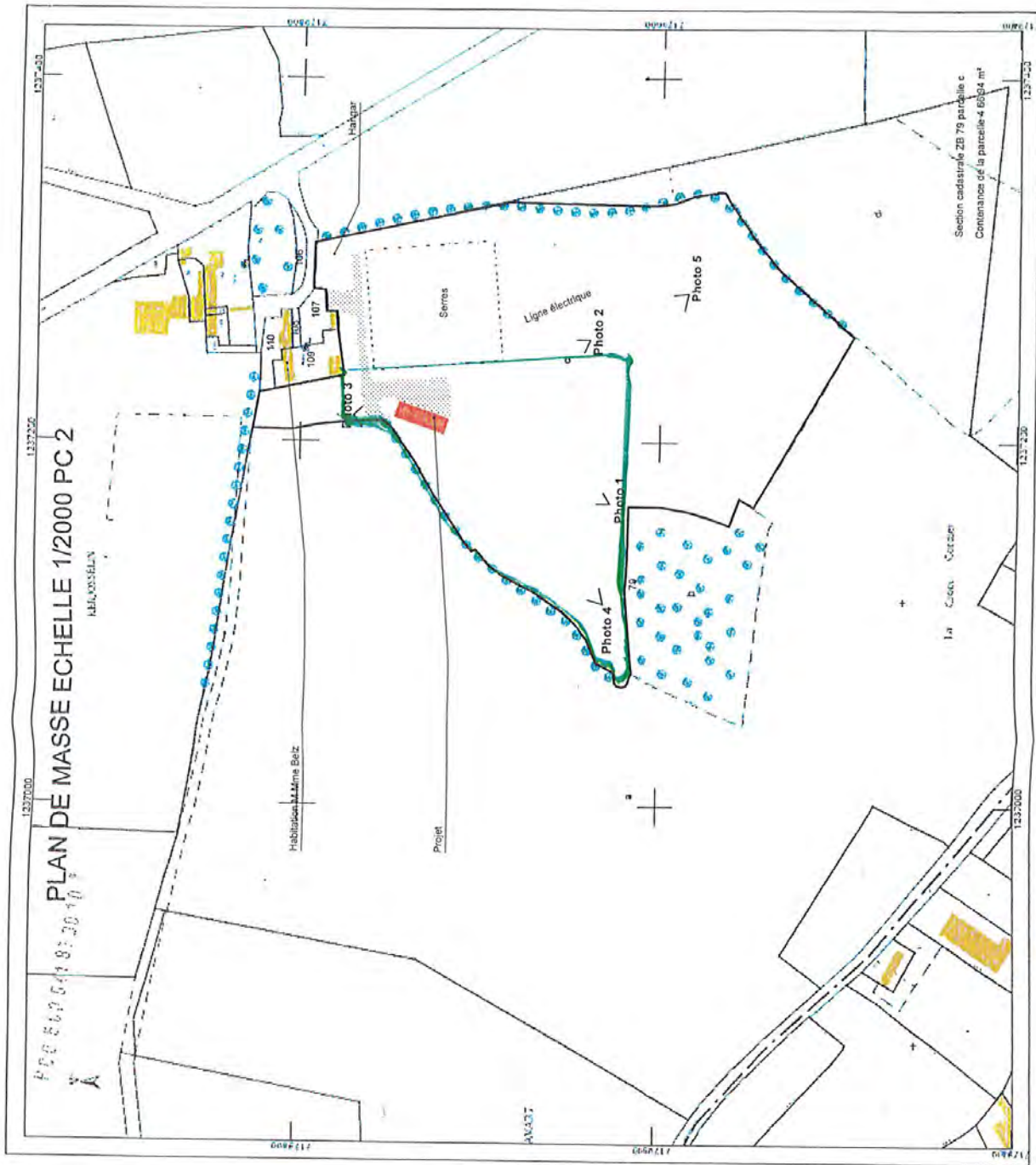
Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, le 26 avril 2018

Pour le Préfet de région,
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie





Olivier KAYSER



GÉNÉRALE DES
 PUBLIQUES
 PLAN CADASTRAL

Département : MORBIHAN Commune : ERDEVEN	Section : ZB Feuille : 000 ZB 01 Echelle d'origine : 1/2000 Echelle édition : 1/2000 Date d'édition : 13/12/2017 Réseau national de Paris Coordonnées en projection : RGF93CC48	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : L'ANNIÈS Pôle de topographie et de gestion cadastrale 13 Avenue Saint Symphorien 56000 56000 L'ANNIÈS Cedex tél. 02 97 01 50 43 pfc.morbihan@dgip.finances.gouv.fr	Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr ©2017 Ministère de l'Action et des Complexes publiques
---	---	---	---

Arrêté de désignation

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE	COURRIER REÇU LE <i>3990</i> 06 JUIL. 2018 INRAP GO
Direction régionale des affaires culturelles Service régional de l'archéologie	Arrêté n° 2018-216 du 3 juillet 2018
Arrêté n° 2018-216 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2018-139	
Le Préfet de la région Bretagne Préfet d'Ille-et-Vilaine	
<p>VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;</p> <p>VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;</p> <p>VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;</p> <p>VU l'arrêté n° 2018-139 du 26 avril 2018 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à ERDEVEN, Kerjosselin (56) ;</p> <p>CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;</p>	
ARRÊTE	
<p>Article 1^{er} : Mme Sandra SICARD (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2018-139.</p> <p>Article 2 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Sandra SICARD.</p>	
<p>Fait à Rennes, le 3 juillet 2018</p> <p>Pour le Préfet de la région Bretagne, et par subdélégation, le Conservateur régional de l'archéologie</p> 	
<p>Yves MENEZ</p>	
<p><u>Destinataire</u> : Mme Sandra SICARD</p> <p><u>Copie</u> : Inrap Commune d'Erdeven</p>	

Projet d'intervention

Diagnostic archéologique D123669
ERDEVEN (56), KERJOSSELIN

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Morbihan
Commune	Erdeven		
Lieu-dit	KERJOSSELIN		
Cadastre	Erdeven : ZB 79c p		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2018-139	02-05-2018	12665 m ²	14/05/2018	13/06/18
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2018-139, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

A définir ultérieurement

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation d'un décapage sur l'ensemble de la surface du futur bâtiment et de la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble de la parcelle concernée par le projet. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

La surface sondée devra couvrir au moins 10% de l'emprise affectée par les travaux

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	5 jours	2 jours
Technicien	4 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle-mécanique	5 jours	3 jours

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	7 jours	7 jours
Technicien	14 jours	2 jours
Dessinateur		5 jours
Spécialiste (Céramique + lithique)		5 jours
Spécialiste (géomorpho.)	2 jours	4 jours
Topographe	2 jours	1 jour

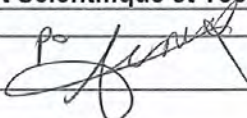
Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle-mécanique	2 jours	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

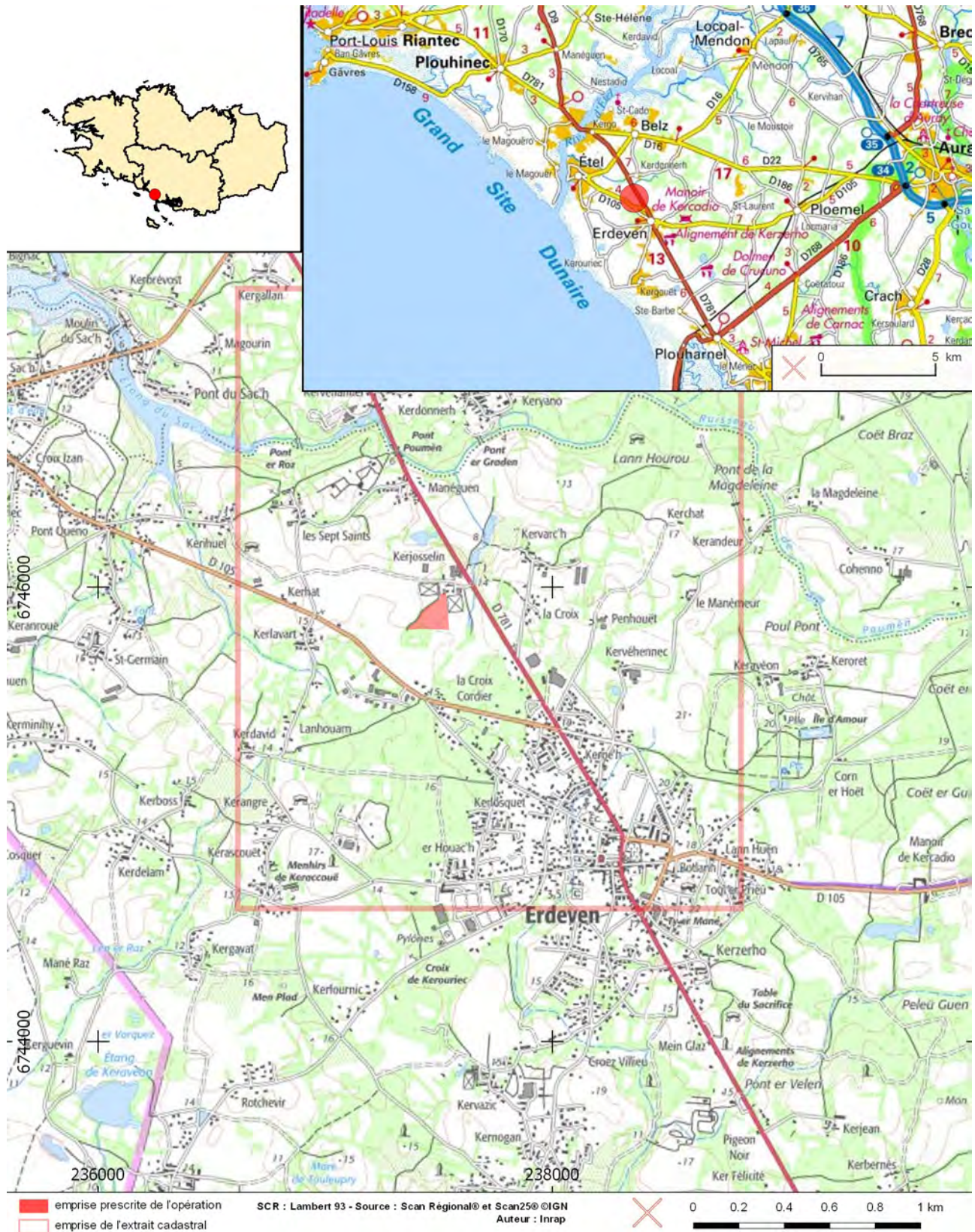
Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
11 jours	9 jours	A définir ultérieurement

7.- Observations complémentaires

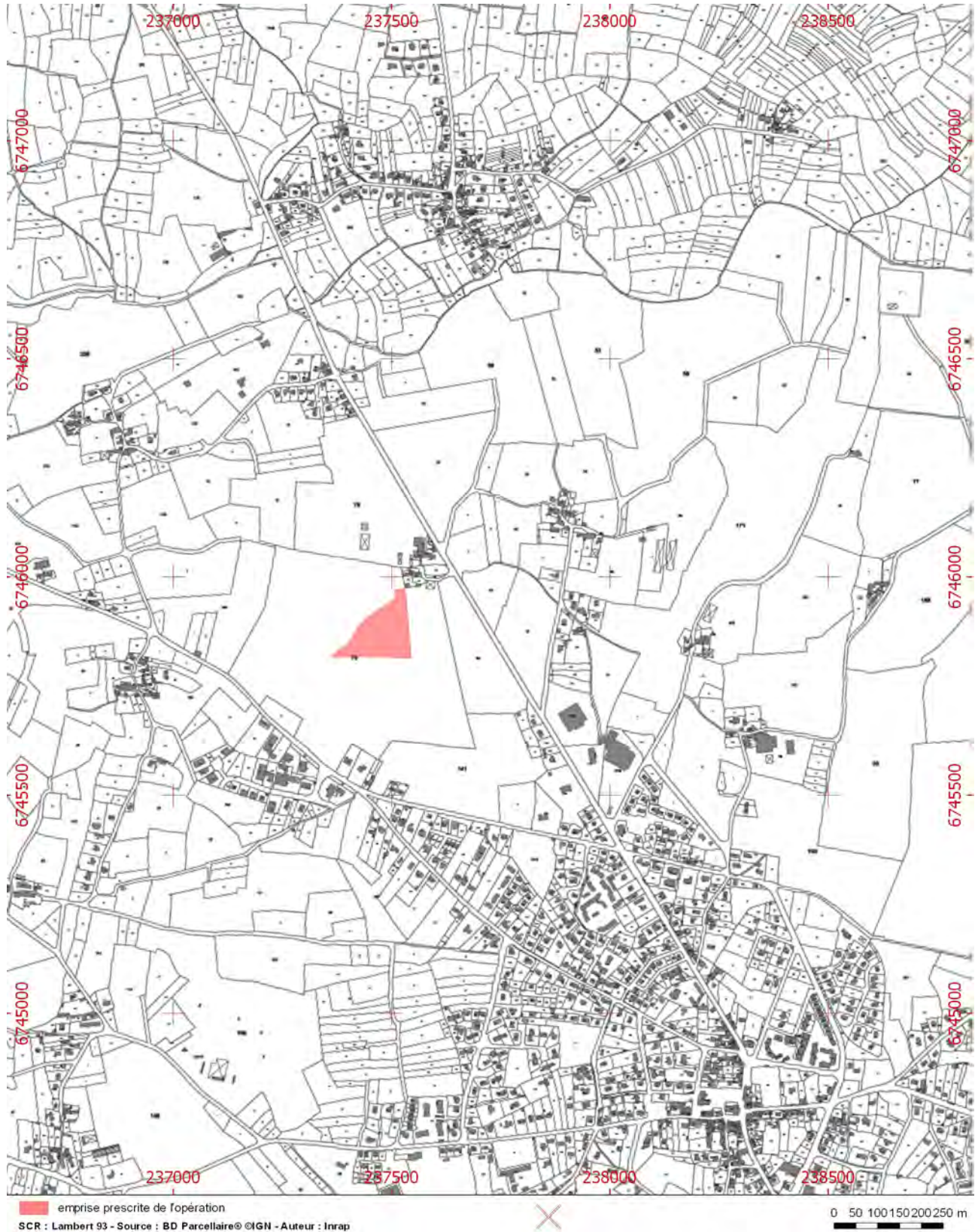
Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
Michel-Alain Baillieu 

Localisation de l'opération



Plan cadastral



II. Résultats

1. Le cadre de l'opération

1.1 Circonstance de l'opération

Dans le cadre du dépôt d'un permis de construire pour la construction d'un bâtiment agricole, un diagnostic archéologique a été prescrit au lieu-dit Kerjosselin, sur la commune d'Erdeven, les futurs travaux étant susceptibles de porter atteinte à d'éventuels vestiges archéologiques.

La surface prescrite, d'une surface de 12 665 m² est en effet localisée dans un secteur sensible, à proximité du dolmen de Kerjosselin répertorié dans différents inventaires archéologiques à la fin du XIX^e siècle et au XX^e siècle.

1.2 Cadre géographique et topographique général

La commune d'Erdeven se trouve dans la partie littorale du Morbihan, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Vannes.

La zone d'intervention est à 1.3km au nord-ouest du bourg, dans un secteur rural où les terres sont occupées par des cultures, des friches ou des bois de petites surfaces.

L'emprise se situe en rebord d'un petit plateau qui culmine à 20m NGF, sur un versant qui s'incline vers le sud-est en suivant une faible pente.



Fig. 1 Vue générale de l'emprise du diagnostic vers l'ouest

© S. Sicard, Inrap

1.3 Contexte géologique

D'un point de vue géologique la commune d'Erdeven s'inscrit dans le complexe métamorphique du Morbihan littoral. Le sous-sol est constitué de granites de Carnac et de Guidel, recouverts localement de massifs dunaires dont ma mise en place s'échelonne du Néolithique à la période actuelle. Sur l'emprise, le granite se présente sous forme d'arène mais en partie haute le granite très diaclasé affleure (fig. 2). Il existe aussi sur l'emprise quelques pointements de granite très localisés.

Les formations superficielles sont peu épaisses en partie haute de l'emprise, limitées à 0.30m. Les arènes sont coiffées d'un limon brun noir argileux de 0.10m d'épaisseur dans lequel on trouve de nombreux blocs de granite erratiques. Au-dessus, on trouve un limon arénacé brun clair de 0.15m à 0.20m d'épaisseur. Il est surmonté par une terre végétale de 0.20m d'épaisseur. A mi-pente, cette stratigraphie se dilate progressivement, enrichie par des colluvions de limons arénacés brun foncé pouvant atteindre 1m d'épaisseur. Enfin, en bas de pente, sur la zone de décapage du futur bâtiment agricole, la stratigraphie redevient peu épaisse (fig. 3).

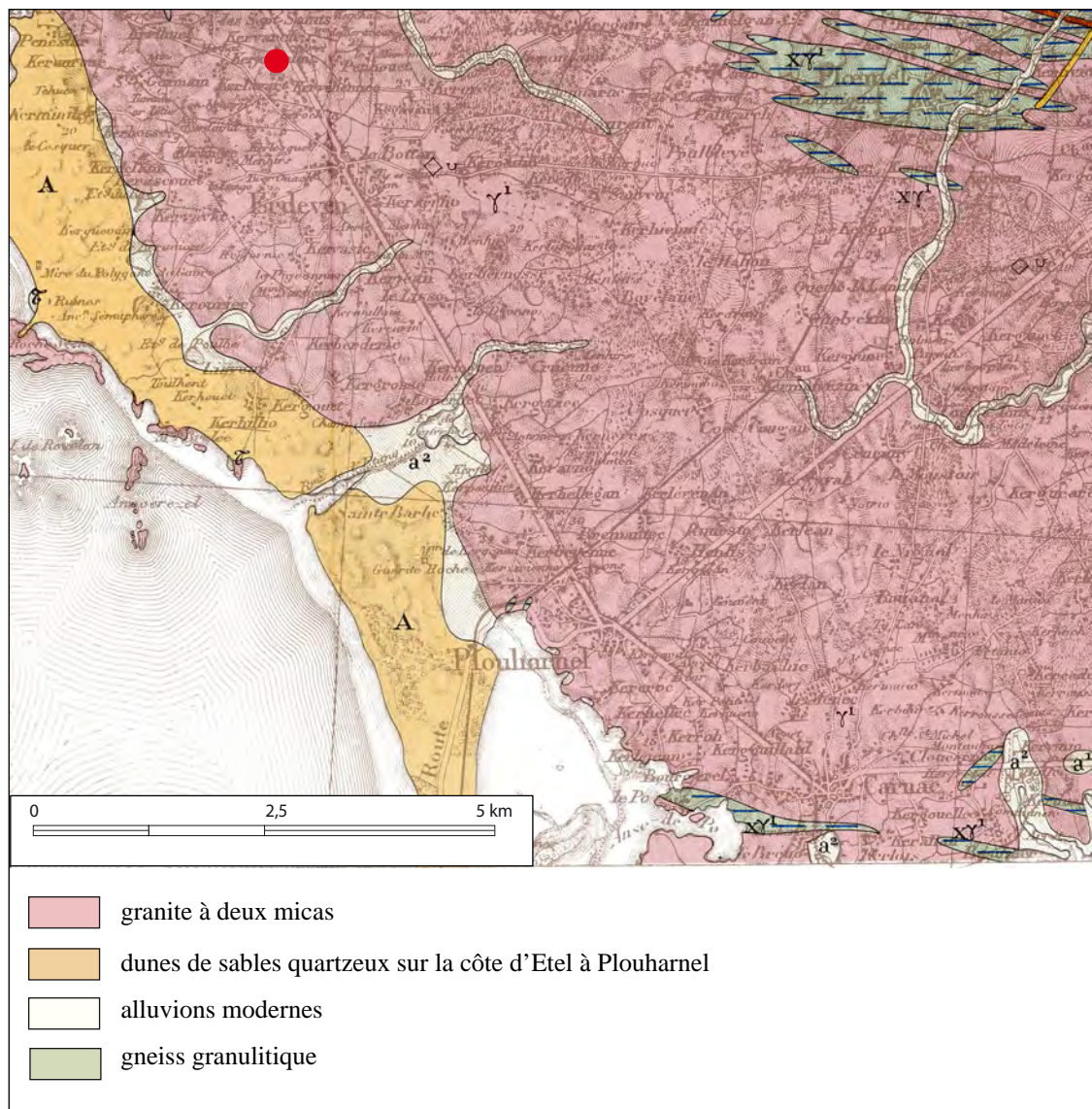


Fig. 2 Erdeven (56), Kerjosselin, carte géologique au 1/80 000e, BRGM, feuille de Vannes.

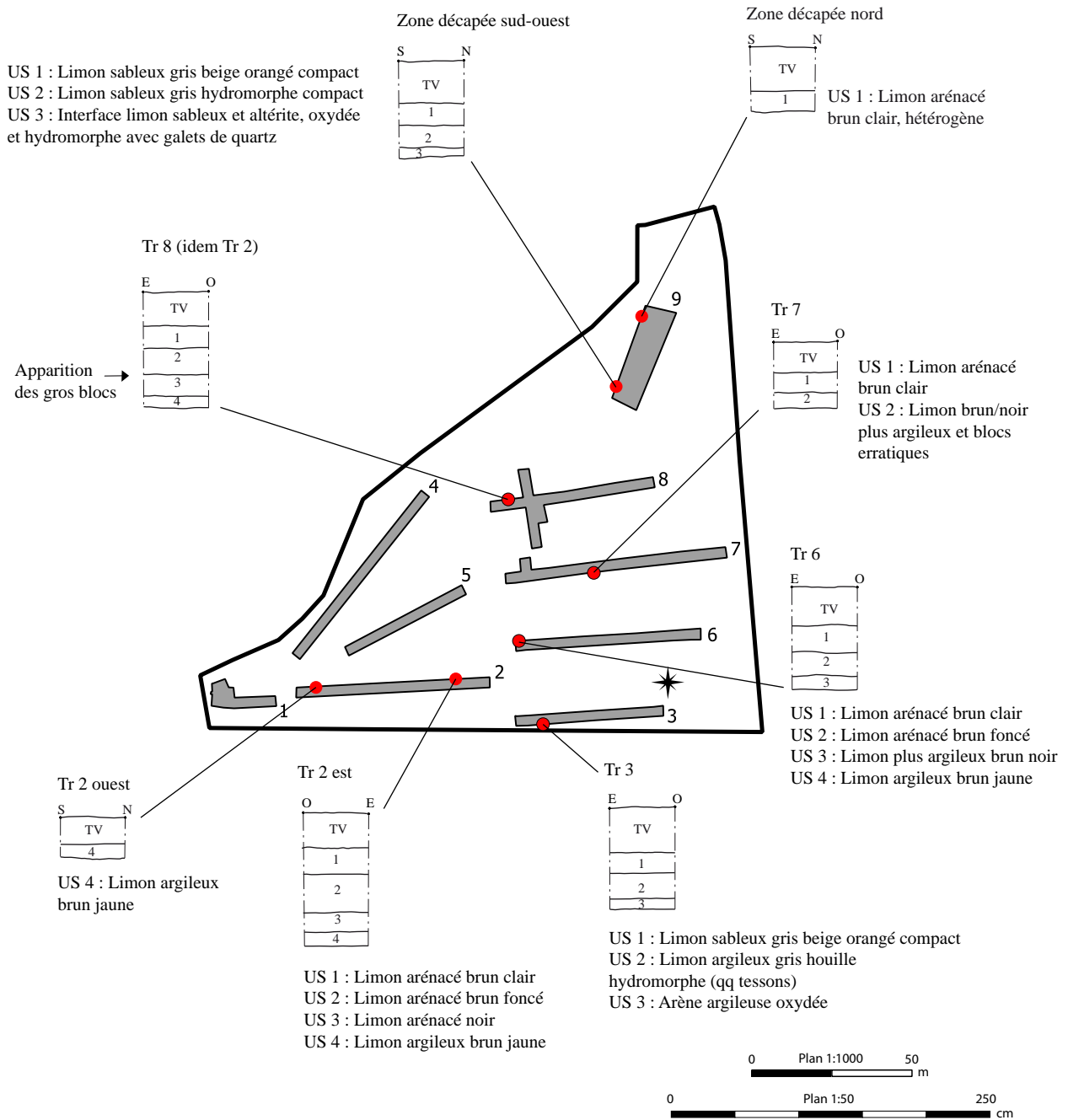


Fig. 3 Ensembles des logs relevés dans les tranchées de diagnostic © S. Sicard, Inrap



Fig. 4 Tr 2 Log nord
 © S. Sicard, Inrap



Fig. 5 Zone décapée
 Log ouest
 © S. Sicard, Inrap

1.4 Contexte archéologique

Le secteur de Kerjosselin est localisé dans un environnement archéologique dense (fig. 8). Plusieurs monuments mégalithiques sont présents à proximité comme le dolmen de Lann er Roh situé à 900m au nord-est, le tumulus d'Er Roc'h à 900m au sud-ouest ou celui de de Run er Liuzen à 800m au nord-ouest. De plus, de nombreux monolithes sont éparpillés dans les murets de clôture, notamment ceux qui bordent l'emprise du diagnostic (fig. 6 et 7). Enfin, sur la parcelle même, le dolmen de Kerjosselin est recensé à la carte archéologique et signalé dans plusieurs inventaires dont celui de Z. Le Rouzic de 1965 comme un dolmen en ruine (Le Rouzic, 1965).



Fig. 6 Bloc mégalithique en bordure de muret

© S. Sicard, Inrap



Fig. 7 Exemples de blocs mégalithiques inclus dans les murets parcellaires

© S. Sicard, Inrap

1.5 Stratégie et méthodes mises en œuvre

Le diagnostic a été conduit par deux archéologues du 20 au 24 août 2018.

Réalisé à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un godet de 3m, il a consisté en l'ouverture de 9 tranchées continues, disposées selon la pente principale du terrain, ici d'orientation est/ouest (fig. 8). Etant donné la mise au jour de vestiges archéologiques, il a été nécessaire de réaliser quelques extensions à ces tranchées. L'ensemble affecte une surface sondée de 1715 m², soit 13.5% de la surface de 12 665m² impactée par les futurs travaux.

La profondeur de chaque tranchée a été conditionnée à l'apparition de vestiges ou du substrat, ici de l'arène granitique ou du granite diaclasé. La profondeur des tranchées varie entre 0.30m et 1.06m.

L'enregistrement du mobilier archéologique s'est fait classiquement par unité stratigraphique ou, le cas échéant, par fait. Chaque fait a été numéroté et décrit sommairement dans un tableau récapitulatif inséré en annexe de ce rapport.

Les tranchées et les structures rencontrées ont fait l'objet d'un relevé systématique par la cellule topographique de l'INRAP, à l'aide d'un GPS. Les structures ont été numérotées de 1 à N par tranchées.

Des plans de détail au 1/20^{ème} et des coupes ont été relevées pour les structures testées manuellement.

Une couverture photographique sur support numérique a été réalisée pour l'ensemble des structures. Une couverture photogrammétrique a été réalisée par P. Leblanc afin de pouvoir obtenir une orthomosaique mais également un Modèle Numérique de Terrain.

Au terme de ce diagnostic, les tranchées ont fait l'objet d'un rebouchage simple.



- Sites néolithiques
- Emprise du diagnostic
- Indices de l'âge du Fer
- 56 054 0004 : Mer Er Morh, groupe de menhirs
- 56 054 0005 : Tumulus de Er Roc'h
- 56 054 0006 : Kerdavid, groupe de menhirs
- 56 054 0007 : Tumulus de Run Er Liuzen
- 56 054 0008 : Dolmen de Kerjosselin
- 56 054 0015 : Dolmen de Er Run Bras
- 56 054 0025 : Tumulus de Kerhuel, Mané Lann
- 56 054 0029 : Tumulus de Lann Er Roh
- 56 054 0062 : Pont Quenno 2 : occupation néolithique

Fig. 8 Carte de répartition des entités archéologiques répertoriées autour de l'emprise © S. Sicard, Inrap

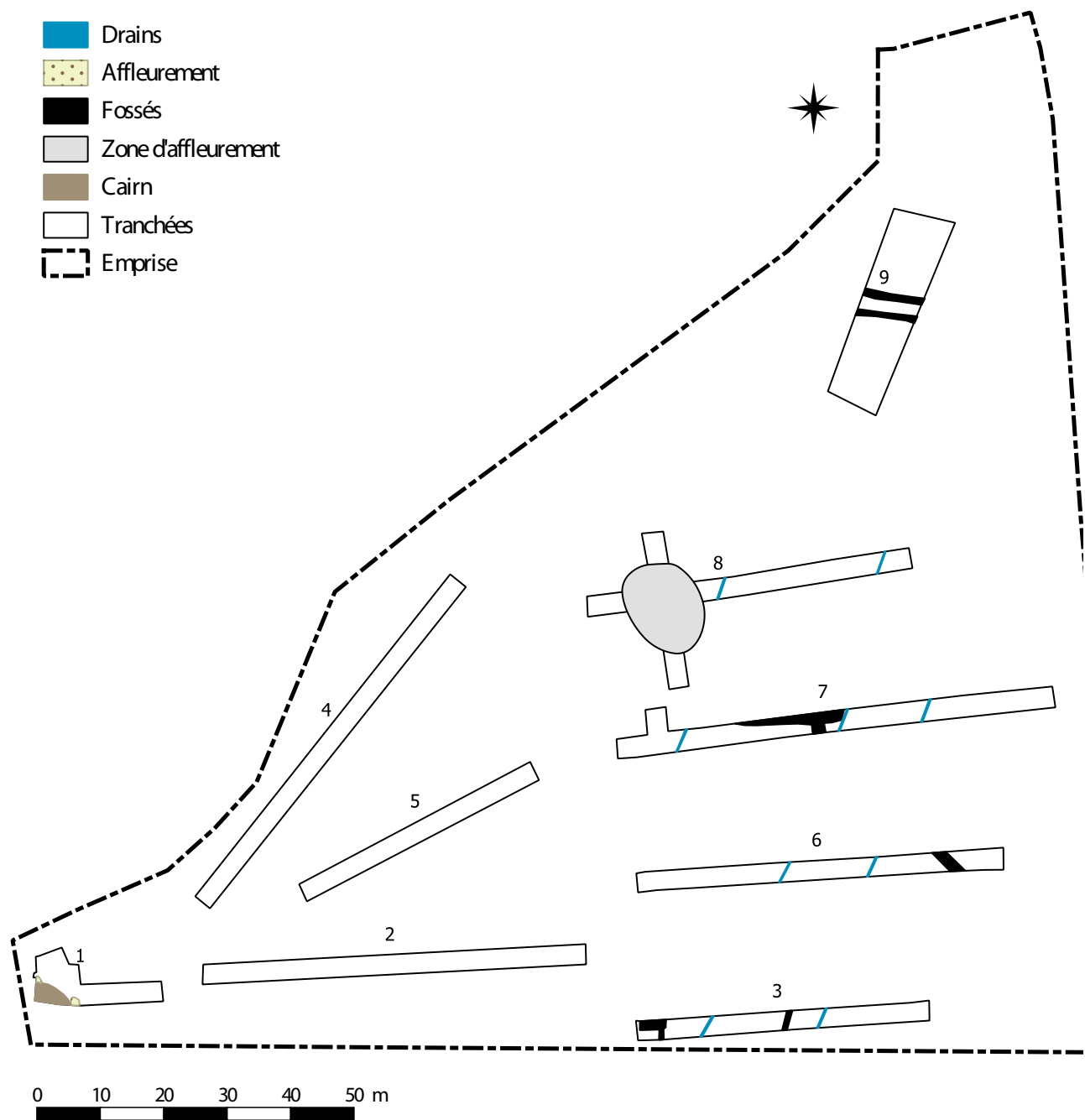


Fig. 9 Plan général des structures archéologiques découvertes dans les tranchées de diagnostic © S. Sicard, Inrap

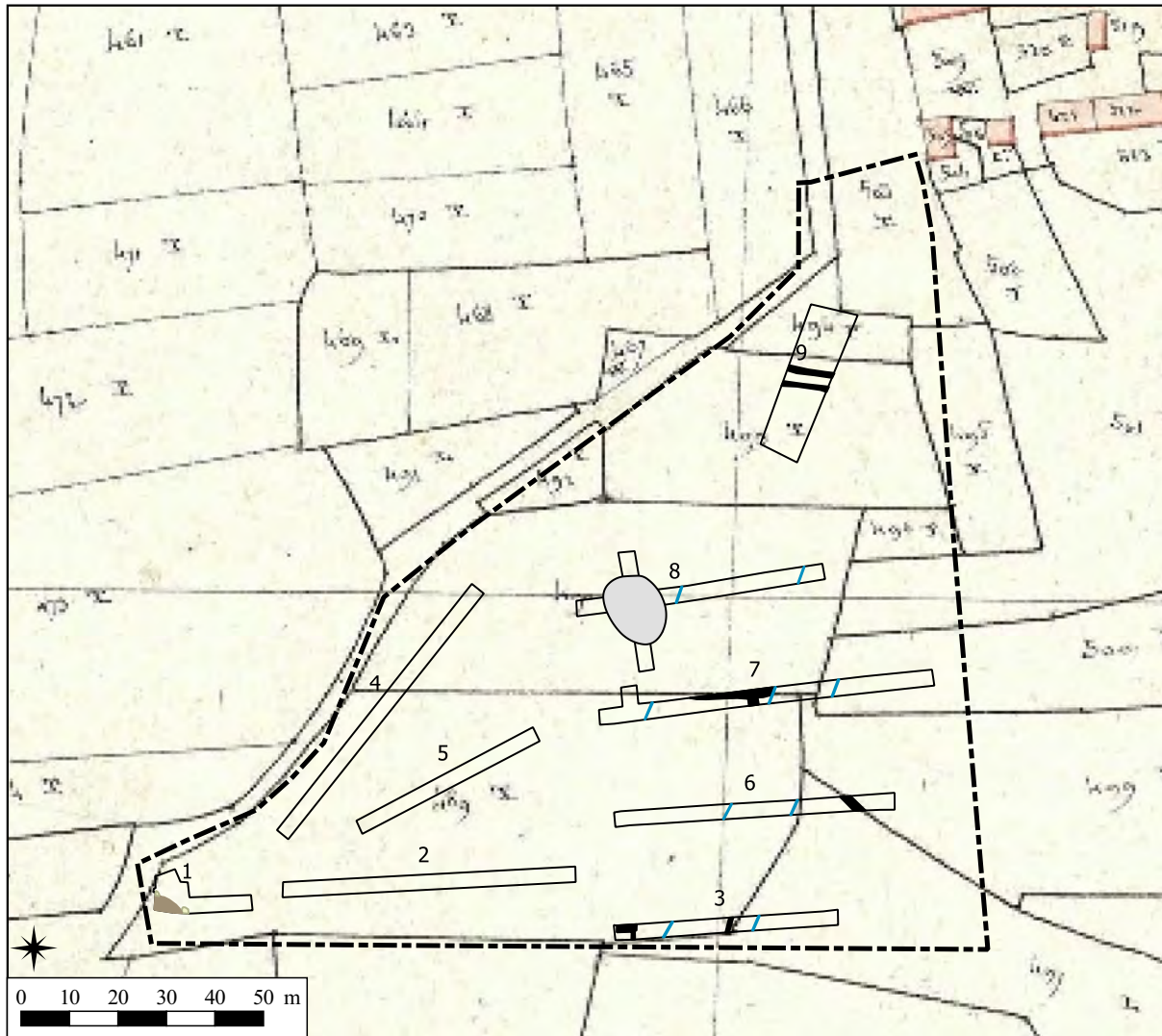


Fig. 9 bis Plan général des structures archéologiques découvertes dans les tranchées de diagnostic superposées au cadastre napoléonien © S. Sicard, Inrap

2. Résultats de l'intervention

2.1 Description générale

Sur les neuf tranchées réalisées sur l'emprise du diagnostic, seule la tranchée 1 a livré des vestiges structurés (fig. 9). Il s'agit des restes d'un cairn arasé probablement associé au dolmen de Kerjosselin. Situé au sud-ouest et en partie haute du terrain, ce cairn a été dégagé sur une dizaine de mètres carrés. Constitué de blocs de granite jointifs, il est conservé sur une trentaine de cm d'épaisseur.

Dans la tranchée 8, un ensemble de dalles et de blocs erratiques ont dans un premier temps attiré notre attention comme pouvant appartenir à un ensemble mégalithique. Après un nettoyage complet et la réalisation de plusieurs sondages, nous avons finalement constaté qu'il s'agissait d'un affleurement naturel associé à deux blocs couchés à proximité de l'endroit dont ils ont été extraits. Plusieurs tessons de céramique découverts dans les colluvions de bas de pente confirment également une fréquentation des lieux au cours du Néolithique.

Les autres tranchées n'ont pas livré de vestiges fossoyés significatifs, uniquement de fossés parcellaires dont la trame et l'orientation concordent avec celles du cadastre napoléonien (fig. 9bis).

2.2 Description par tranchée

2.2.1 La tranchée 1

Cette tranchée a été réalisée au plus près de l'accumulation de blocs visibles en limite sud-ouest d'emprise. Le décapage mécanique n'a pas été d'une grande aide puisque les plus gros blocs étaient quasiment affleurants et que les plus petits blocs sont apparus à 0.30m sous la surface, recouverts par un seul horizon de terre végétale brune, sableuse et meuble. Dès ce niveau, du mobilier céramique et lithique est apparu. Si quelques tessons sont modernes ou médiévaux, la plupart est attribuable au Néolithique. Sous la terre végétale, du mobilier a également été découvert mais essentiellement dans l'US 2.

2.2.1.1 Les données stratigraphiques et sédimentaires

La surface de la tranchée a été décapée manuellement. Elle peut être divisée en deux zones (fig. 13). Dans la partie sud-ouest, les blocs appartenant au cairn ont été dégagés sur un peu moins de 10m². La partie nord-est a livré des blocs beaucoup plus disjoints de plus gros gabarits. Les blocs jointifs dessinent une limite nette et très rectiligne qui peut correspondre à l'extension maximale du cairn ou bien à une limite artificielle créée par des remaniements postérieurs. En effet, les deux zones offrent, sous la terre végétale des horizons stratigraphiques différents. Ainsi, la partie concernée par le cairn est constituée d'un limon sableux gris très compact (US 1) tandis que l'autre partie est constituée par un limon brun orangé, avec des inclusions de limon sableux noir compact, hétérogène et compact (US 2).

2.2.1.2 Le cairn

Le cairn est constitué de blocs de granite dont le module est assez calibré, compris en grande majorité entre 10 et 20cm de côté. Les blocs jointifs forment une masse plutôt compacte (fig. 10). En périphérie, sur le reste de la zone décapée, les blocs sont beaucoup plus épars, sans structuration visible et de modules plus variés, quelques-uns dépassant les 40cm de côté. En partie centrale de cette zone périphérique, quelques blocs jointifs pourraient correspondre à un aménagement, mais le nettoyage réalisé dans le temps imparti n'a pas permis d'en avoir une vision suffisamment large pour en être sûr. A plusieurs endroits, nous avons dégagé l'affleurement granitique permettant de circonscrire la zone maximale d'extension ou de conservation du cairn (fig. 11 et 12). Ainsi de part et d'autre du cairn, l'affleurement a été dégagé sous forme de granite sain et relativement plan.



Fig. 10 Vue de détail des blocs constituant la base partielle du cairn tr1 © S. Sicard, Inrap



Fig. 11 Sondage réalisé entre l'affleurement à gauche et le cairn à droite, Tr1 © H. Morzadec, Inrap



Fig. 12 Contact entre les blocs du cairn à gauche et une dalle d'affleurement à droite. L'aspect de surface de cette dalle permet de supposer qu'il s'agit d'une surface d'arrachement, Tr1 © H. Morzadec, Inrap



Fig. 13 Plan général des blocs relevés dans la tranchée 1 © S. Sicard, Inrap

La surface observée du granite sous forme compacte et plane à l'extrémité nord du cairn est différente de celles généralement observée sur les autres affleurements. Il pourrait ici s'agir d'une face d'arrachement, ce qui indiquerait alors que du granite a pu être extrait ici. Il faudrait cependant multiplier les observations autour du cairn pour pouvoir confirmer cette hypothèse.

Le sondage réalisé dans la partie sud du cairn montre que ce dernier est conservé sur 0.30m de hauteur minimum et repose sur un niveau sableux brun jaune compact dont la nature est difficile à déterminer. Il peut en effet correspondre à un niveau de sol ou bien résulter d'une altération naturelle du substrat granitique sous-jacent.

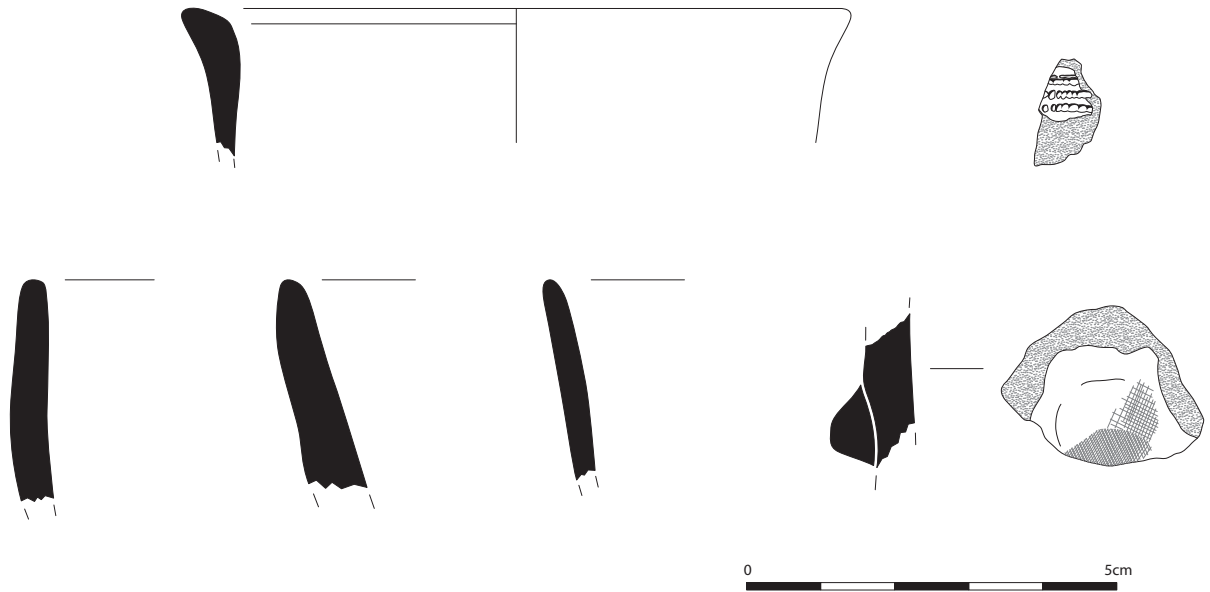


Fig. 14 Vue générale de la zone du cairn vers l'ouest avec à l'arrière plan les blocs matérialisant l'emplacement probable du dolmen de Kerjosselin, sans qu'ils appartiennent tous pour autant au monument originel, Tr1 © S. Sicard, Inrap

2.2.1.3 Le mobilier archéologique

Le mobilier recueilli est assez abondant et se compose de 80 tessons de céramique et de 27 silex taillés et d'un cristal de roche. Plusieurs tessons médiévaux ou modernes ont été retrouvés au cours du nettoyage du cairn, mais ils restent très minoritaires. L'ensemble est plutôt homogène et d'après les bords, les deux décors plastiques et le décor imprimé, l'ensemble se rattache au Néolithique moyen (**fig. 15**). L'industrie lithique est peu diagnostique mais on note une nette tendance laminaire du débitage et la présence de deux pièces esquillées (**fig. 16**). 70% des pièces offrent une surface corticale. Cette dernière est toujours roulée ce qui implique que la matière première utilisée est constituée exclusivement de galets récoltés sur l'estran à l'exception d'une pièce en cristal de roche.

Tr.1 US2



Tr.1 surface

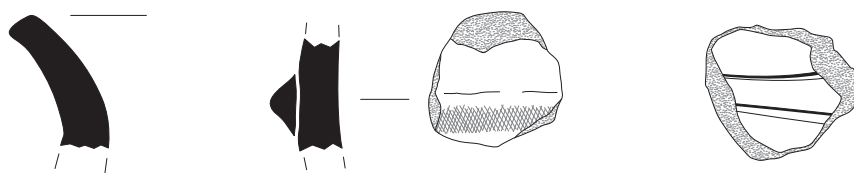
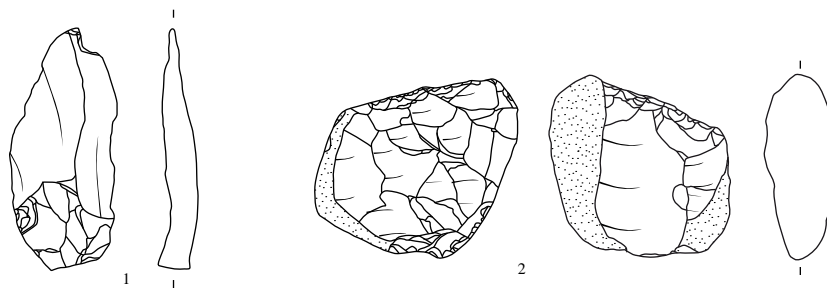


Fig. 15 Mobilier céramique mis au jour dans la tranchée 1 © P. Pihuit, Inrap

Tr 1 US 1



Tr 1 US 2

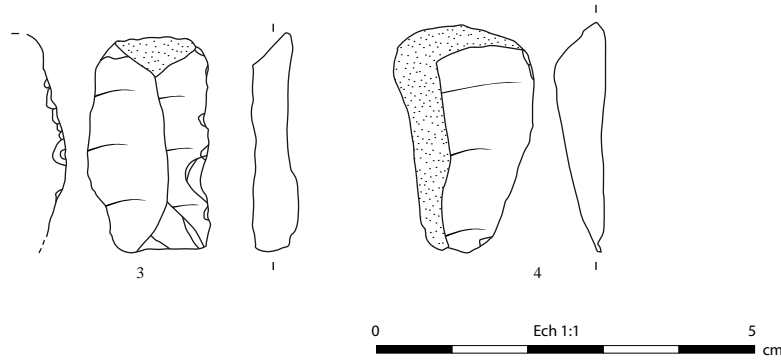


Fig. 16 Mobilier lithique taillé mis au jour dans la tranchée 1, n° 1 et 4 : Eclats laminaires, n° 2 : Pièce esquillée, n° 3 : Eclat laminaire utilisé © S. Sicard, Inrap

2.2.1.4 Conclusion

L'accumulation compacte de petits blocs de granite située à l'extrémité ouest de l'emprise correspond très probablement à la base d'un cairn. Seule une petite partie de ce cairn se trouve dans l'emprise du diagnostic. Sa limite très rectiligne, et marquée par une rupture sédimentaire, ne peut être considérée avec certitude comme celle de l'emprise originelle du cairn.

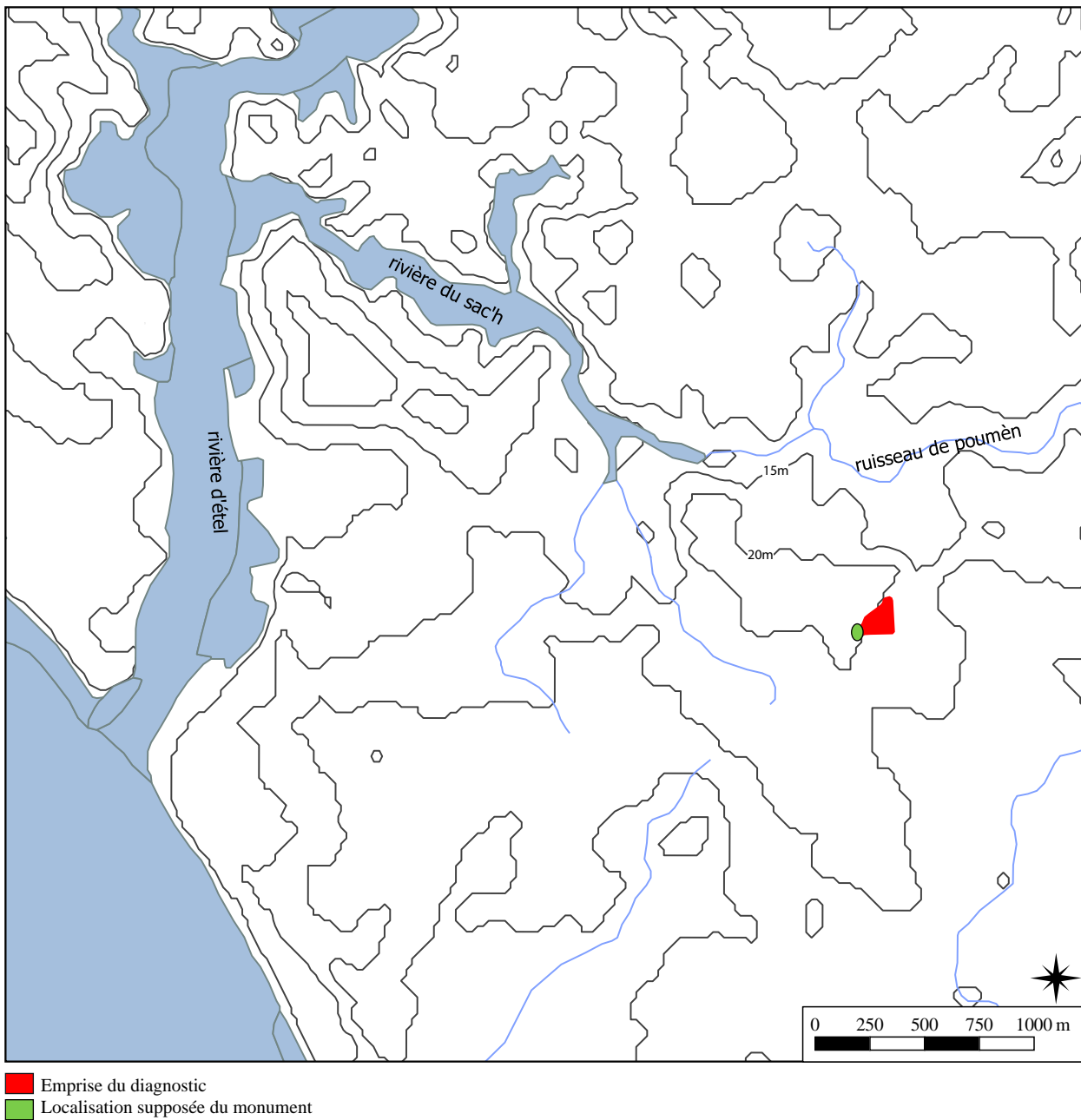
La présence d'un cairn à cet endroit constitue un argument important pour considérer que l'accumulation de blocs mégalithiques situés immédiatement à l'ouest (fig. 14) doit en grande partie correspondre au dolmen de Kerjosselin répertorié à la carte archéologique sous le numéro 56 054 0008 malgré le fait que ce dernier y soit positionné à une quarantaine de mètres plus à l'est.

Une confirmation supplémentaire du fait que cette accumulation de blocs marque bien l'emplacement du dolmen est venue en fin de diagnostic d'un des propriétaires du terrain. En effet, dans la cour de sa ferme repose une grande dalle quadrangulaire, de près de 3m de long sur plus de 1.50m de large et près de 50cm de haut, et pourtant cassée (fig. 17). Cet impressionnant bloc, qui présente sur sa face d'affleurement une grande vasque d'érosion n'est évidemment pas à sa place et ce monsieur m'a affirmé que son père l'avait placée dans la cour il y a plusieurs décennies, après l'avoir prélevée du monument, sur le haut du terrain là où demeurent effectivement tous les autres blocs. Il s'agit donc de la dalle de couverture du dolmen.

La situation spatiale du monument a donc pu être précisée par le diagnostic. Assez classiquement, ce dernier est installé en rebord du petit plateau constituant le point culminant du secteur, à 20m NGF, sur le versant sud. (fig. 18). Le mobilier archéologique assez homogène associé au cairn est attribuable au Néolithique moyen.



Fig. 17 Dalle déplacée depuis le haut de la parcelle jusque dans la cour de la ferme, correspondant probablement à une des dalles de couverture du dolmen de Kerjosselin, DAO S. Sicard, Inrap



- Emprise du diagnostic
- Localisation supposée du monument

Fig. 18 Carte topographique de la région avec localisation de l'emprise topographique et de l'emplacement supposé du dolmen de Kerjosselin, DAO S. Sicard, Inrap

2.2.2 La tranchée 8

La partie ouest de cette tranchée a été élargie du fait de la découverte de l'extrémité de deux blocs erratiques en coupe. Trois grandes dalles non jointives ont alors été mises au jour à 0.30m sous la surface. Leur agencement et leur disposition ne semblaient pas naturelles, mais résulter d'une organisation anthropique (fig. 19). Un nettoyage manuel puis plusieurs sondages ont alors été entrepris afin de cerner au mieux cet ensemble.

Dès le nettoyage, plusieurs constatations nous ont toutefois interpellés :

- En premier lieu, la stratigraphie observée montrait une sédimentation constituée de trois ensembles sédimentaires que rien ne distinguait de ceux observés dans le reste de la tranchée. Aucun des trois ne présentait de traits caractéristiques d'une anthropisation du milieu (fig. 22 et 23).



Fig. 19 Ensemble de l'affleurement et des blocs erratiques mis au jour, Tr8 © S. Sicard, Inrap



Fig. 20 Blocs erratiques bordés de petits blocs pouvant correspondre au débitage partiel des plus grands blocs, Tr8 © S. Sicard, Inrap



Fig. 21 Autre vue des blocs erratiques bordés de petits blocs pouvant correspondre au débitage partiel des plus grands blocs, Tr8 © S. Sicard, Inrap

- En second lieu, le nettoyage de surface puis les sondages n'ont livré aucun mobilier archéologique, à l'exception d'un tesson moderne.

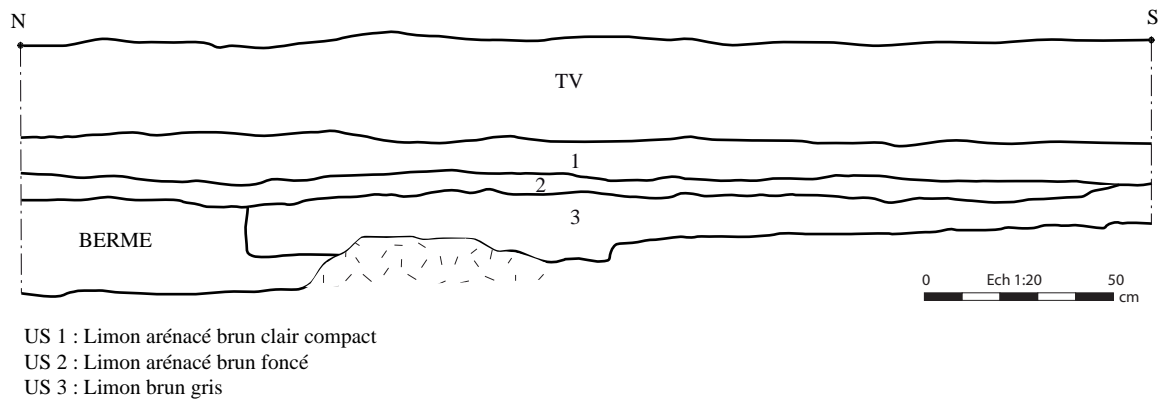


Fig. 22 Coupe est relevée au niveau des dalles, Tr8 © S. Sicard, Inrap



Fig. 23 Coupe réalisée au niveau des dalles, Tr8 © S. Sicard, Inrap

Le doute subsistait donc sur le caractère anthropique de cet ensemble. Il a fallu descendre plus profondément autour des grandes dalles pour finalement constater qu'il s'agissait d'un seul ensemble, qu'il ne s'agissait pas de dalles séparées mais qu'il s'agissait d'un pointement de granite diaclasé mais en descendant un peu on pouvait suivre le substrat, sans constater de discontinuité. Il s'agit donc en fait d'affleurement naturel, diaclasé, ces diaclases expliquant le fait qu'en surface nous ayons pris cet ensemble pour des dalles disjointes (fig. 24).

Même si le caractère naturel de cet affleurement ne fait finalement pas de doute, deux blocs erratiques situés à son extrémité ouest posent encore question. Ces derniers sont effectivement accompagnés de blocs plus petits pouvant faire penser à des blocs de calage (fig. 20 et fig. 21).

Un sondage a alors été pratiqué au pied d'un des deux blocs. La coupe réalisée montre que la position de ce bloc résulte d'un basculement depuis sa position originelle, alors qu'elle faisait encore partie du substrat (fig. 25). Cependant, cette position ne semble pas non plus être due à une action anthropique, mais bien à une disposition naturelle saillante qui a conduit à son arrachage à une période que l'on ne peut déterminer. Ce déplacement depuis sa position initiale, que l'on peut deviner d'après le substrat visible dans le sondage, a conduit à une remontée de substrat argileux jaune que

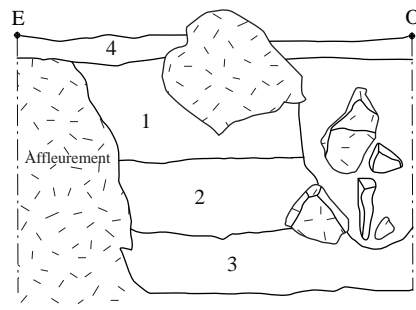
l'on voit nettement en coupe puis à un recouvrement par un limon brun. En coupe, on ne distingue par ailleurs pas de trace de comblement anthropique.

Toutes ces observations nous conduisent à conclure que cet ensemble granitique, bien qu'impressionnant après dégagement, ne constitue qu'un affleurement naturel accompagné de deux blocs erratiques qui résultent très probablement du nivellement de cet affleurement au cours de travaux agricoles.



Fig. 24 Vue de détail montrant que les dalles constituent en fait un seul et même pointement granitique, Tr8 © S. Sicard, Inrap

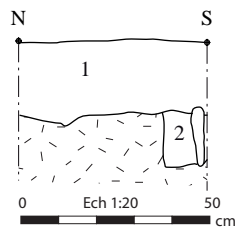
Coupe sud



- US 1 : Limon brun homogène
- US 2 : Limon argileux brun orangé
- US 3 : Argile d'altération orangée
- US 4 : Limon brun foncé arénacé qui scelle les blocs
- Blocs de granite



Coupe est



Coupe ouest

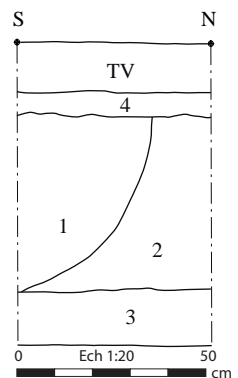


Fig. 25 Vue du sondage réalisé au pied d'un bloc et coupes du sondage, Tr8 © S. Sicard, Inrap

3. Conclusion

A l'issue de ce diagnostic, il apparaît que le monument mégalithique de Kerjosselin subsiste dans l'emprise sous la forme d'un cairn arasé dont la limite observée sur le terrain n'est pas forcément la limite originelle, la périphérie du cairn paraissant quelque peu perturbée. Même si la faible superficie décapée n'a pas permis de dégager d'aménagement comme un parement, ce cairn présente tout de même un potentiel archéologique important puisqu'il semble conservé sur au moins 0.30m d'épaisseur et recèle un mobilier lithique et céramique relativement homogène, attribuable au Néolithique moyen.

Plus largement, l'emprise et l'état de conservation du monument n'ont pas pu être déterminés au-delà de notre décapage, hors emprise, du fait d'une végétation trop dense et du démantèlement d'une partie des blocs mégalithiques. Sa position géographique a tout de même pu être affinée par rapport à celle de la carte archéologique.

La tranchée 8 a par ailleurs livré des éléments mégalithiques qui nous ont longuement questionné sur leur caractère anthropique. Cependant, après nettoyage et sondage nous avons pu constater qu'il s'agissait d'un pointement granitique naturel et que les blocs couchés résultaient d'arrachement ou de nivellement en lien avec des travaux agricoles.

Toutes les haies qui constituent par ailleurs les limites de l'emprise recèlent des blocs mégalithiques dont certains proviennent très probablement du démantèlement de monuments mégalithiques mais également de pointements granitiques "gênants" pour les travaux agricoles tel que celui découvert dans la tranchée 8.

Bibliographie

Le Rouzic, 1965

Zacharie Le Rouzic, « Inventaire des monuments mégalithiques de la région de Carnac. L'arrondissement de Lorient », dans Bulletin de la Société polymathique du Morbihan, 92, Vannes, 1965, p. 3-88

Table des illustrations

Fig. 1 Vue générale de l'emprise du diagnostic vers l'ouest	23
Fig. 2 Erdeven (56), Kerjosselin, carte géologique au 1/80 000e, BRGM, feuille de Vannes.	24
Fig. 3 Ensembles des logs relevés dans les tranchées de diagnostic	25
Fig. 4 Tr 2 Log nord	25
Fig. 5 Zone décapée Log ouest	25
Fig. 6 Bloc mégalithique en bordure de muret	26
Fig. 7 Exemples de blocs mégalithiques inclus dans les murets parcellaires	26
Fig. 8 Carte de répartition des entités archéologiques répertoriées autour de l'emprise	27
Fig. 9 Plan général des structures archéologiques découvertes dans les tranchées de diagnostic	28
Fig. 9 bis Plan général des structures superposées au cadastre napoléonien	29
Fig. 11 Sondage réalisé entre l'affleurement à gauche et le cairn à droite, Tr1	32
Fig. 10 Vue de détail des blocs constituant la base partielle du cairn tr1	32
Fig. 12 Contact entre les blocs du cairn à gauche et une dalle d'affleurement à droite	32
Fig. 13 Plan général des blocs relevés dans la tranchée 1	33
Fig. 14 Vue générale de la zone du cairn vers l'ouest avec à l'arrière plan les blocs matérialisant l'emplacement probable du dolmen de Kerjosselin, sans qu'ils appartiennent tous pour autant au monument originel, Tr1	34
Fig. 15 Mobilier céramique mis au jour dans la tranchée 1	35
Fig. 16 Mobilier lithique taillé mis au jour dans la tranchée 1	35
Fig. 17 Dalle déplacée depuis le haut de la parcelle jusque dans la cour de la ferme, correspondant probablement à une des dalles de couverture du dolmen de Kerjosselin	36
Fig. 18 Carte topographique de la région avec localisation de l'emprise topographique et de l'emplacement supposé du dolmen de Kerjosselin	37
Fig. 20 Blocs erratiques bordés de petits blocs pouvant correspondre au débitage partiel des plus grands blocs, Tr8	38
Fig. 19 Ensemble de l'affleurement et des blocs erratiques mis au jour, Tr8	38
Fig. 21 Autre vue des blocs erratiques bordés de petits blocs pouvant correspondre au débitage partiel des plus grands blocs, Tr8	38
Fig. 22 Coupe est relevée au niveau des dalles, Tr8	39
Fig. 23 Coupe réalisée au niveau des dalles, Tr8	39
Fig. 25 Vue du sondage réalisé au pied d'un bloc et coupes du sondage, Tr8	40
Fig. 24 Vue de détail montrant que les dalles constituent en fait un seul et même pointement granitique, T8	40

III. Inventaires techniques

Inventaire des faits

N° tran- chée	N° de faits	Nature	Descriptif	Orientation	Longueur	Largeur en mètres	Niveau d'apparition	Mobilier céram	Mobilier autre	Datation
1	1	Cairn	Empierrement		4.50	2.50	0.30	X		Néolithique
3	1	Fossé	Limon brun foncé	E/O			0.30			Moderne
3	3	Fossé	Limon brun foncé	NNE/SSO		0.90	0.50			Moderne
6	1	Fossé	Limon brun foncé	NNO/SSE		1.80	0.30			Moderne
7	1	Fossé	Limon arénacé brun gris	E/O		1.80	0.40			Moderne

Inventaire du mobilier céramique

Tranchée	Fait	Réf. archéo.	Datation	NR
01		US 2	Néolithique/antique	60
01		US 1	Néolithique	20
03	Décapage	-0.50m		5
05	Décapage	-1m		7
06			Moderne	1
08	Décapage	-0.30m	Médiéval	7

Inventaire du mobilier lithique taillé

Tranchée	Fait	Réf. archéo.	Type	Attribution	NR	Datation
01		Surface	Galets, Drikanter?		2	
01		US 1	Silex et quartz taillés		20	Néolithique
01		US 2	Silex et cristal de roche		9	Néolithique
02	Décapage		Casson brûlé en silex		1	



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Chronologie
NEOLITHIQUE

Sujets et thèmes
MÉGALITHISME
FUNÉRAIRE
CAIRN

Mobilier
Céramique,
Lithique

Erdeven, Kerjosselin

L'emprise du diagnostic prescrit au lieu-dit Kerjosselin à Erdeven sur une superficie de 12665 m² se trouve dans un environnement archéologique dense, à proximité de plusieurs monuments mégalithiques. Le décapage réalisé à l'emplacement du futur hangar agricole justifiant la prescription n'a pas conduit à la découverte de vestiges. En revanche, sur le haut de la parcelle, à proximité d'un regroupement de blocs mégalithiques recouverts de ronces et donc difficiles à observer, la base d'une partie d'un cairn a été mis au jour. Bien conservé, il a livré un mobilier céramique et lithique homogène attribuable au Néolithique moyen. Ce cairn est constitué de blocs de granite de petits modules, relativement calibrés. Sa présence, au pied des blocs mégalithiques pris dans le roncier permettent de confirmer que ces derniers appartiennent bien au dolmen de Kerjosselin répertorié à la carte archéologique sous le numéro 56 054 0008, en grande partie démantelé.

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67 737
35 577 Cesson-Sévigné

www.inrap.fr